

APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT

PLATFORME D'ORIENTATION ET DE COORDINATION DANS LE CADRE DU PARCOURS DE BILAN ET D'INTERVENTION PRECOCE POUR LES ENFANTS AVEC DES TROUBLES DU NEURODEVELOPPEMENT A LA REUNION

CLOTURE DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT

24 MAI 2019

1. QUALITE ET ADRESSE DE L'AUTORITE COMPETENTE POUR DELIVRER L'AUTORISATION

La Directrice Générale
de l'Agence de Santé Océan Indien
2 bis, avenue Georges Brassens
CS 61002 - 97743 Saint-Denis Cedex 09

2. OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT

Le présent appel à manifestation d'intérêt porte sur l'installation d'une plateforme d'orientation et de coordination sur La Réunion au profit des enfants de 0 à 6 ans présentant une suspicion de troubles du neuro-développement pour permettre:

- La construction d'un parcours coordonné, sécurisé et fluide, respectueux de la situation et des souhaits des familles, dès le repérage d'un développement inhabituel;
- La rémunération des professionnels libéraux suivants contribuant au diagnostic fonctionnel et nosographique selon l'âge de l'enfant : ergothérapeute, psychomotricien, psychologue» avec la mise en place d'un forfait précoce

3. CAHIER DES CHARGES

Le cahier des charges de l'appel à manifestation d'intérêt est joint au présent avis.

4. PUBLICATION ET CONSULTATION DE L'AVIS

L'avis d'appel à manifestation d'intérêt ainsi que le cahier des charges s'y rapportant sont consultables et téléchargeables sur le site de l'Agence de Santé de l'Océan Indien : <http://www.ars.ocean-indien.sante.fr>.

5. DOSSIER DE CANDIDATURE ET MODALITES DE DEPOT DES CANDIDATURES

5.1 Les modalités de dépôt des dossiers de candidatures :

Chaque candidat devra adresser, en une seule fois, un dossier de candidature complet par lettre recommandée avec avis de réception ou par tout autre moyen permettant d'attester de la date de leur réception.

- Envoi par voie postale à l'adresse suivante.

Agence de Santé Océan Indien
Délégation de l'Ile de La Réunion
Pôle Offre de Soins
2 bis avenue Georges Brassens
CS 61002
97743 SAINT DENIS Cedex 09

- Dépôt en main propre, contre avis de réception à la même adresse au 3ième étage – Bureau 307, les jours ouvrés, de 8h à 12h puis de 13h à 16h, 15h le vendredi.

Le dossier sera constitué de :

- 2 exemplaires en version « papier »
- 1 exemplaire en version dématérialisée (clé USB)

La date limite de réception ou dépôt des dossiers est fixé au vendredi 24 mai 2019 avant 15 heures

5.2 COMPOSITION DU DOSSIER

Les candidats adresseront un dossier exposant de manière synthétique le pré-projet au regard des éléments de cahier des charges exposés en annexe 1.

Le porteur s'engage à préfigurer la plateforme pour une entrée en fonctionnement au plus tard **le 1er novembre 2019**.

Ce dossier sera accompagné du support de réponse en annexe 2, complété.

Il convient de transmettre également, dans la mesure du possible, les lettres d'intention des structures qui s'engagent d'ores et déjà à faire partie de la future plateforme.

Par ailleurs devront également être transmis les documents suivants :

- Les professionnels constituant l'équipe
- Les qualifications de l'équipe de la structure et éventuelles spécialisations
- L'organigramme de l'équipe de la structure porteuse et des autres structures
- Les dispositifs de formation déployés dans les deux années précédentes concernant l'autisme et autres troubles du neuro-développement

6. CALENDRIER

Date de publication de l'avis d'appel à manifestation d'intérêt : 24 avril 2019

Fenêtre de dépôt des dossiers de candidature: 24 mai 2019

Sélection du candidat : 30 juin

Entrée en fonctionnement au plus tard le 1er novembre 2019.

Fait à Saint-Denis, le 24 avril 2019

P/La Directrice Générale

ARS Océan Indien



